

## SECTION E — CONSTRUCTIONS FIXES

### E05 SERRURES; CLÉS; APPAREILLAGE DES PORTES OU FENÊTRES; COFFRES-FORTS

#### Note(s)

Dans la présente classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:

- "battant" est une expression générale désignant les portes ou les fenêtres pivotantes, glissantes ou mobiles d'une autre façon. Cette expression comprend également d'autres structures mobiles telles que tiroirs, couvercles de coffres, capots ou coffres de voiture, auxquelles les moyens de fonctionnement, de montage, d'enclenchement ou de fermeture prévus dans la présente classe peuvent être appliqués;
- "dormant" signifie tout élément sur lequel un battant peut être maintenu par un dispositif de fixation. Il ne comprend pas le bâti faisant partie du battant, mais il peut consister en un autre battant;
- "serrure" signifie principalement un dispositif, pour libérer ou bloquer tout élément quelconque, qui nécessite une clé ou un mécanisme de permutation pour le libérer. Cependant, dans les groupes E05B 1/00-E05B 9/00, E05B 13/00-E05B 17/00, E05B 39/00-E05B 47/00, E05B 51/00, E05B 53/00, E05B 63/00 et E05B 65/00, l'expression "serrure" peut comprendre d'autres dispositifs d'immobilisation;
- "pêne" signifie un élément glissant, pivotant ou se déplaçant d'une autre façon, tel que normalement porté par une porte pour la maintenir fermée par engagement avec une gâche sur le dormant. Il peut être actionné directement à la main ou au moyen d'un mécanisme ou d'une clé; il peut être une clenche (voir ci-dessous);
- "clenche" signifie un pêne disposé pour être mû vers sa position de libération à l'encontre de la force d'un ressort ou de quelqu'autre force de rappel, lorsqu'un battant vient au contact du dormant, au moment de la fermeture. La clenche n'a pas de cette sorte à être actionnée à la main pour verrouiller le battant, mais uniquement pour l'ouvrir;
- "moraillon" signifie un élément articulé par charnière sur le dormant ou le battant de sorte qu'il peut être déplacé vers la face du battant ou du dormant et y être verrouillé, p.ex. par un bouton tournant, par un cadenas et ses pitons.

### E05B SERRURES; LEURS ACCESSOIRES; MENOTTES

#### Schéma général

##### SERRURES À GORGES

Actionnées par la rotation de la clé.....21/00, 23/00, 25/00

Mises en place par introduction de la clé.....27/00-33/00

SERRURES UTILISABLES AVEC DES CLÉS PARTICULIÈRES OU DES JEUX DE CLÉS.....35/00

SERRURES À PERMUTATION OU À COMBINAISONS.....37/00, 49/00

CADENAS.....67/00, 37/00

SERRURES AVEC DISPOSITIFS D'AVERTISSEMENT OU DE MINUTERIE.....39/00-45/00

SERRURES AVEC DISPOSITIFS DE FERMETURE PAR CLENCHES.....55/00-61/00, 65/20

SERRURES AVEC D'AUTRES CARACTÉRISTIQUES STRUCTURALES PARTICULIÈRES.....63/00

SERRURES POUR EMPLOIS PARTICULIERS.....65/00, 69/00-75/00

FONCTIONNEMENT OU COMMANDE DES SERRURES.....47/00-53/00

##### PARTIES CONSTITUTIVES OU ACCESSOIRES DES SERRURES OU ANALOGUES, CLÉS

Boutons ou poignées.....1/00-7/00

Autres parties constitutives ou accessoires des serrures ou clenches.....9/00-17/00

Clés.....19/00

MENOTTES.....75/00

#### Détails constitutifs ou accessoires des serrures ou des pièces similaires; clés

**1/00 Boutons ou poignées pour battants** (pour meubles A47B 95/02); **Boutons, poignées ou boutons à pression pour serrures ou clenches sur battants** (E05B 5/00, E05B 7/00 ont priorité)

1/02 • en un matériau plein

1/04 • avec élément intérieur rigide et couvercle ou couvercles extérieurs

1/06 • en un matériau en feuille

#### 3/00 Fixation des poignées aux pièces de la serrure ou de la clenche

3/02 • Fixation des poignées au carré par goupillage ou rivetage

3/04 • Fixation de la tige de poignée au carré par vis, ressorts ou boute-rolles

3/06 • par moyens montés sur ou à l'intérieur de la rosette

3/08 • Fixation du carré au fouillot

3/10 • par carré fendu ou bipartite dans le fouillot ou dans la tige de poignée

5/00	<b>Poignées entièrement encastrées à l'intérieur du battant</b>	17/10	• Dispositifs d'éclairage sur ou pour les serrures ou clés
5/02	• pouvant être tournées vers l'extérieur avant fonctionnement	17/12	• Dispositifs permettant l'enlèvement des clés coincées
5/04	• pouvant être déplacées parallèlement au battant après retrait du logement	17/14	• Cache-entrées ou protections pour trous de serrures
7/00	<b>Poignées pivotant autour d'un axe parallèle au battant (E05B 5/00 a priorité)</b>	17/16	• • en forme de broches ou pannetons
9/00	<b>Boîtiers pour mécanisme de serrures ou clenches montables sur ou dans les battants (boîtiers de cadenas E05B 67/02)</b>	17/18	• • en forme de couvercles ou glissières
9/02	• de serrures à pêne demi-tour	17/20	• Moyens indépendants du mécanisme de verrouillage pour empêcher une ouverture non autorisée, p.ex. pour bloquer le pêne en position de fermeture (broches ou cliquets E05B 15/12) [4]
9/04	• de serrures à cylindre	17/22	• Moyens de fonctionnement ou de commande d'accessoires de serrures ou dispositifs d'immobilisation, c. à d. autres que les moyens d'immobilisation, p.ex. interrupteurs, indicateurs [4]
9/06	• Fixation les uns aux autres des éléments de boîtiers	19/00	<b>Clés; Leurs accessoires</b> (fabrication de clés, voir les endroits appropriés, p.ex. B21D 53/42; fraisage de rainures dans les clés B23C 3/35)
9/08	• Fixation des boîtiers de serrures à pêne demi-tour ou à cylindre au battant	19/02	• Structure de la tige de la clé
9/10	• Dispositifs d'assemblage pour les deux moitiés de serrures à double cylindre	19/04	• Structure de l'anneau de la clé; Structure des clés plates
11/00	<b>Dispositifs empêchant d'enlever la clé de la serrure</b>	19/06	• Pannetons de clés; Pannetons de clés plates
11/02	• avant le verrouillage du battant	19/08	• • Formes particulières des pannetons de clés, p.ex. pannetons doubles, pannetons escamotables ou pliants
11/04	• avant la fermeture du battant	19/10	• Fixation du panneton et de l'anneau sur la tige de clé
11/06	• pour empêcher l'utilisation de rossignols ou de clés inappropriées	19/12	• Clés à plusieurs pannetons ayant un mouvement relatif lors de leur utilisation
13/00	<b>Dispositifs empêchant l'utilisation de la clé, de la poignée ou des deux</b>	19/14	• Doubles clés
13/02	• ayant la forme de secteurs de l'écusson d'entrée disposés dans le trou de la serrure	19/16	• Clés extrêmement minces fonctionnant sans rotation
13/04	• en forme de fourchette saisissant et retenant la clé	19/18	• Clés réglables avant utilisation
13/06	• en forme de cliquet ou chien d'arrêt disposé sur le passage du panneton de clé	19/20	• Rossignols; Dispositifs de crochetage; Autres dispositifs pour objets similaires
13/08	• consistant en un pêne longitudinal ou une traverse reliant la poignée à un élément ou monture fixe de la serrure	19/22	• Clés à dispositifs indiquant si la dernière manœuvre effectuée était un verrouillage ou un déverrouillage
13/10	• consistant en une serrure montée dans la poignée	19/24	• Marques distinctives des clés
15/00	<b>Autres détails constitutifs des serrures; Eléments permettant l'enclenchement par pènes des dispositifs de fermeture</b> (dispositifs d'immobilisation pour battants autres que serrures ou associés aux serrures E05C)	19/26	• Emploi de matériaux spécifiés pour clés
15/02	• Gâches; Platines; Pènes-crampons; Ecussons de serrures		
15/04	• Dispositifs à ressorts dans les serrures		
15/06	• Garnitures de serrures		
15/08	• Guides de clés; Broches de clés		
15/10	• Pènes de serrures ou verrous de sûreté		
15/12	• Broches ou cliquets pour verrouillage des pènes		
15/14	• Gorges		
15/16	• Emploi de matériaux spécifiés pour éléments de serrures (pour poignées E05B 1/00)		
17/00	<b>Accessoires relatifs aux serrures</b> (serrures avec dispositifs indicateurs ou minuterie E05B 39/00-E05B 45/00; tampons E05F 5/00; moyens pour éviter le battement des battants E05F 7/04; moyens pour supporter le poids des battants E05F 7/06) [4]		
17/02	• Dispositifs d'accouplement pour portes doubles, c. à d. deux portes placées l'une derrière l'autre et dont les paumelles sont placées du même côté		
17/04	• Dispositifs d'accouplement du cylindre tournant d'une serrure cylindrique simple ou double avec la pièce commandant le pêne		
17/06	• Gabarits indiquant l'emplacement des ouvertures ou découpes sur les garnitures de battants		
17/08	• Dispositifs de graissage		
			<b><u>Serrures à clés rotatives déplaçant des gorges lamelliformes perpendiculairement à la clé</u></b>
		21/00	<b>Serrures à clés rotatives déplaçant des gorges lamelliformes perpendiculairement à la clé, dans lesquelles les gorges sont indépendantes au mouvement du pêne</b>
		21/02	• à gorges identiques
		21/04	• à goupilles d'arrêt sur la gorge (E05B 21/02 a priorité)
		21/06	• Serrures cylindriques, p.ex. serrures protectrices
		23/00	<b>Serrures à clés rotatives déplaçant des gorges lamelliformes perpendiculairement à la clé, dans lesquelles les gorges suivent le mouvement du pêne</b>
		25/00	<b>Serrures à clés rotatives déplaçant des gorges lamelliformes perpendiculairement à la clé, caractérisées par les gorges</b>
		25/02	• à gorges dans l'échancrure desquelles se meut le panneton
		25/04	• à gorges dans lesquelles la goupille d'arrêt est guidée d'une position de verrouillage vers l'autre dans une direction inclinée
		25/06	• à gorges dans lesquelles la goupille d'arrêt est guidée d'une position de verrouillage vers l'autre selon un trajet courbe
		25/08	• à gorges avec cliquets mobiles engageant la clé
		25/10	• à gorges formées pour s'engager l'une dans l'autre, pour déterminer leur position déverrouillée

**Serrures dont les gorges sont mises en place par l'introduction de la clé****27/00 Serrures cylindriques avec broches à gorges ou billes qui sont mises en place par l'introduction de la clé**

- 27/02 • à fonctionnement commandé par la tranche de la clé
- 27/04 • • à montage radial dans un même alignement
- 27/06 • • à montage radial dans plusieurs alignements
- 27/08 • • à montage axial
- 27/10 • à fonctionnement commandé par d'autres faces de la clé, p.ex. par les échancrures recevant les saillies des gorges

**29/00 Serrures cylindriques à gorges à lamelles qui sont mises en place par l'introduction de la clé**

- 29/02 • à fonctionnement commandé par la tranche de la clé
- 29/04 • • à montage simple
- 29/06 • • à montage par paires
- 29/08 • à fonctionnement commandé par d'autres faces de la clé
- 29/10 • • à fonctionnement commandé par rainure ou entaille courbe
- 29/12 • • à fonctionnement commandé par une nervure courbe
- 29/14 • à gorges à lamelles avec montage à la fois axial et radial

**31/00 Serrures cylindriques comportant à la fois des broches à gorges ou des billes et des gorges à lamelles qui sont mises en place par l'introduction de la clé****33/00 Serrures cylindriques à gorges qui sont mises en place par l'introduction de la clé et dont le pêne est actionné par des moyens autres que la clé****35/00 Serrures utilisables avec des clés particulières ou plusieurs clés**

- 35/02 • pouvant être déplacées par mouvement latéral
- 35/04 • pour clés à tirer
- 35/06 • pour clés à vis
- 35/08 • actionnées par plusieurs clés
- 35/10 • • clé maîtresse et passe-partout
- 35/12 • • nécessitant l'utilisation de deux clés, p.ex. serrures de coffres bancaires
- 35/14 • à clés dont différentes parties commandent des mécanismes séparés

**37/00 Serrures à permutation (serrures à permutation électriques E05B 49/00; pour bicyclettes E05B 71/02); Serrures à combinaisons**

- 37/02 • avec disques ou anneaux à gorges disposés sur un axe unique, chaque disque étant réglable indépendamment des autres
- 37/04 • avec disques à gorges montés sur un axe unique, tous les disques étant réglables par la rotation d'un bouton mobile
- 37/06 • • dans des cadenas
- 37/08 • avec disques à gorges montés sur un axe unique, tous les disques étant réglables par un bouton tournant sans déplacement de translation
- 37/10 • • dans des cadenas
- 37/12 • avec disques à gorges montés sur plusieurs axes
- 37/14 • • dans des cadenas
- 37/16 • à plusieurs boutons poussants ou tirants, glissières, ou similaires
- 37/18 • • dans des cadenas

- 37/20 • Serrures à combinaisons
- 37/22 • • dans des cadenas

**Serrures avec dispositifs indicateurs ou minuterie****39/00 Serrures indiquant un déverrouillage non-autorisé**

- 39/02 • avec sceaux ou papier-témoin destructibles (sceaux en soi G09F 3/00) [4]
- 39/04 • à dispositifs d'enregistrement ou de comptage

**41/00 Serrures à indication visible de la position de verrouillage ou de déverrouillage**

- 43/00 **Serrures à minuterie** (horloges ou mécanismes d'horlogerie avec moyens ajoutés ou incorporés dans la serrure assurant le fonctionnement d'un dispositif à des moments prédéterminés ou après un intervalle de temps prédéterminé G04C 23/00)

**45/00 Serrures d'alarme** (dispositifs d'alarme actionnés par faussage des dispositifs de fermeture en général G08B)

- 45/02 • à sonnettes à fonctionnement mécanique
- 45/04 • à dispositifs d'alarme détonnants
- 45/06 • Serrures d'alarme électriques
- 45/08 • • par contact s'établissant à l'intérieur de la serrure ou dans la gâche
- 45/10 • • • à l'introduction de la clé
- 45/12 • • • au déplacement du pêne
- 45/14 • • par contact s'établissant à l'extérieur de la serrure

**Fonctionnement ou commande des serrures par des moyens non mécaniques, p.ex. à distance**

- 47/00 **Fonctionnement ou commande des serrures ou autres dispositifs d'immobilisation par des moyens électriques ou magnétiques** (serrures électriques à permutation E05B 49/00; pour tenir les battants ouverts ou limiter leurs mouvements par attraction magnétique ou électromagnétique E05C 17/56; interrupteurs actionnés par clé H01H 27/00) [2]

- 47/02 • Adaptation des serrures des clenches ou d'éléments de celles-ci pour déplacement du pêne par des moyens électro-magnétiques
- 47/04 • • pour déverrouillage uniquement
- 47/06 • Commande des pénes à fonctionnement mécanique par des cliquets à déclenchement électro-magnétique
- 47/08 • • le pêne étant sorti sous l'action d'un ressort comprimé par la fermeture du battant

**49/00 Serrures à permutation électrique; Circuits à cet effet**

- 49/02 • avec circuits électriques à l'intérieur de la serrure
- 49/04 • avec circuits électriques à l'extérieur de la serrure

**51/00 Fonctionnement ou commande des serrures ou autres dispositifs d'immobilisation par d'autres moyens non mécaniques**

- 51/02 • par des moyens pneumatiques ou hydrauliques

**53/00 Fonctionnement ou commande des serrures par transmissions mécaniques, p.ex. à distance** (pour portes de voyageurs E05B 65/20)

**Serrures avec fermeture par clenches****55/00 Serrures dans lesquelles une clenche coulissante est utilisée également comme pêne de verrouillage**

- 55/02 • avec pêne bloqué par la gorge
- 55/04 • avec pêne bloqué par le croisillon ou le tendeur, la poignée étant verrouillée
- 55/06 • avec poignée libérée
- 55/08 • • le pêne étant bloqué par des verrous transversaux
- 55/10 • • sans bloquer le pêne
- 55/12 • avec pêne maintenu bloqué par le fonctionnement d'un élément parallèle caché
- 55/14 • avec pêne maintenu bloqué par le fonctionnement d'une poignée du battant ou par un dispositif dans la poignée ou le bouton du battant
- 55/16 • • uniquement par l'utilisation normale de la poignée sur un côté du battant

**57/00 Serrures dans lesquelles une clenche pivotante est également utilisée comme moyen de verrouillage****59/00 Serrures à clenches séparées des pénes de verrouillage, ou à clenches ou verrous multiples**

- 59/02 • avec dispositions assurant le maintien de la clenche pendant la fermeture du pêne de verrouillage
- 59/04 • Serrures dans lesquelles la clenche est déplacée par un pêne de verrouillage, ou le pêne de verrouillage par une clenche, ou une clenche par une autre clenche ou similaires
- 59/06 • comportant un pêne de verrouillage coulissant dans la clenche

**61/00 Autres serrures avec fermeture par clenche****Serrures de caractéristiques structurales spéciales ou pour emplois particuliers****63/00 Serrures à caractéristiques structurales particulières**

- 63/02 • sans ressorts
- 63/04 • pour utilisation indifféremment sur le côté droit ou gauche des battants
- 63/06 • avec pénes réglables dans le sens de la longueur
- 63/08 • Serrures pour mortaises
- 63/10 • • ne nécessitant que deux trous cylindriques dans le battant
- 63/12 • avec moyens fixés sur le pêne pour le verrouillage par enclenchement avec la gâche (pour portes de voyageurs E05B 65/28)
- 63/14 • Disposition de plusieurs serrures ou de serrures comportant plusieurs pénes, p.ex. placés l'un derrière l'autre (serrures pour clés à plusieurs pannetons E05B 35/14; avec fermeture par clenche E05B 59/00, E05B 61/00; aménagements des pénes à action simultanée ou autres dispositifs de blocage en des emplacements bien distincts sur le même battant E05C 9/00) [4]
- 63/16 • dont les poignées sur les côtés opposés se meuvent indépendamment (la clenche étant maintenue verrouillée par le fonctionnement d'une poignée du battant E05B 55/14)
- 63/18 • avec dispositions indépendantes du mécanisme de verrouillage pour maintenir le pêne en position de retrait
- 63/20 • • mises hors fonction automatiquement quand le battant est fermé
- 63/22 • fonctionnant par mouvement de tirage ou de poussée perpendiculaire à la têtère (E05B 35/04 a priorité)

- 63/24 • Aménagements dans lesquels les pièces montées respectivement sur le battant et le dormant, et s'engageant l'une dans l'autre, sont toutes deux mobiles, p.ex. pour être libérées par le déplacement de l'une ou l'autre d'entre elles (serrures à morillons E05B 65/48; fermetures à morillons E05C 19/08) [4]

**65/00 Serrures pour emplois particuliers**

- 65/02 • pour battants minces, creux ou à feuillard métallique
- 65/04 • pour battants, placés l'un derrière l'autre et dont les paumelles sont sur le même côté (dispositifs d'immobilisation pour battants se tenant l'un derrière l'autre dans la position de fermeture E05C 7/02) [4]
- 65/06 • pour portes va-et-vient
- 65/08 • pour battants coulissants
- 65/10 • pour portes de secours
- 65/12 • pour véhicules (E05B 71/00 a priorité; systèmes de verrouillage pour toits amovibles de véhicules B60J 7/185) [2]
- 65/14 • • pour wagons de chemins de fer à marchandises ou similaires; pour camions (E05B 65/20 a priorité)
- 65/16 • • • pour portes arrières de fourgons
- 65/18 • • • avec dispositions pour le plombage
- 65/19 • • pour couvercles de coffres de voitures; pour capots de voitures
- 65/20 • • pour portes de voyageurs ou similaires
- 65/22 • • • comportant un pêne se déplaçant de façon rectiligne
- 65/24 • • • • se verrouillant par un mouvement particulier de la poignée de porte
- 65/26 • • • • dont la poignée de porte extérieure se loge dans un évidement lorsque la porte est fermée
- 65/28 • • • • avec moyens fixés sur le pêne pour verrouillage avec la gâche
- 65/30 • • • • avec deux pénes, ou plus, se déplaçant simultanément
- 65/32 • • • dont le pêne tourne autour d'un axe
- 65/34 • • • • dont l'élément s'enclenchant dans la gâche épouse la forme d'une roue dentée verrouillable, ou similaire
- 65/36 • • • Verrouillage simultané de plusieurs portes
- 65/38 • • • • par moyens pneumatiques ou hydrauliques
- 65/40 • • • Verrouillage d'une porte par fermeture d'une autre (par des moyens non mécaniques E05B 47/00, E05B 51/00; fonctionnement des serrures par transmission mécanique E05B 53/00; fermetures autres que des serrures, pour portes doubles E05C 7/06)
- 65/42 • • • Blocage de la clenche ou du pêne par le mouvement du véhicule
- 65/44 • pour meubles ou tiroirs
- 65/46 • • Serrures particulières pour tiroirs, p.ex. pour un ensemble de tiroirs [4]
- 65/48 • Serrures à morillons (fermetures à morillons autre que serrures E05C 19/08)
- 65/50 • • pour serviettes ou porte-documents
- 65/52 • Autres serrures pour caisses, boîtes, malles, paniers, sacs de voyage ou similaires (fermetures pour sacs ou malles A45C 13/06, A45C 13/10, A45C 13/16)
- 67/00 **Cadenas** (serrures à permutation E05B 37/00); **Leurs détails constitutifs**
- 67/02 • Boîtiers de cadenas
- 67/04 • • Boîtiers blindés
- 67/06 • Anses de cadenas; Disposition de l'anse

67/08	• • Cadenas à anses articulées à charnière sur le boîtier
67/10	• • • avec dispositifs de blocage de l'extrémité libre de l'anse
67/12	• • • • à serrures cylindriques incorporées
67/14	• • • avec dispositifs de fixation de la partie à charnière de l'anse
67/16	• • • • à serrures cylindriques incorporées
67/18	• • • avec dispositifs de blocage des deux extrémités de l'anse
67/20	• • • • à serrures cylindriques incorporées
67/22	• • Cadenas à anses coulissantes, avec ou sans déplacement rotatif ou pivotement
67/24	• • • à serrures cylindriques incorporées
67/26	• • • à mouvement à vis, avec ou sans déplacement de l'anse lorsqu'on tourne la clé
67/28	• • Cadenas à anses formant un cercle
67/30	• • • à serrures cylindriques incorporées
67/32	• • Cadenas à anses en forme de tenailles
67/34	• • • à serrures cylindriques incorporées
67/36	• Cadenas à systèmes de fermeture autres que par anses
67/38	• Dispositifs auxiliaires ou de protection

### Dispositifs de fermeture de sûreté pour vêtements, cannes, parapluies ou bicyclettes

69/00	<b>Dispositifs de fermeture de sûreté pour vêtements; Supports ou porte-manteaux à fermeture de sûreté</b> (porte-manteaux ou porte-chapeaux en général A47G 25/00)
69/02	• Patères pour vêtements, avec fermeture de sûreté (patères à fermeture de sûreté déclenchée par une pièce de monnaie G07F)
71/00	<b>Serrures autres que cadenas spécialement conçues pour les bicyclettes</b> (serrures intégrées aux bicyclettes B62H 5/00)
71/02	• avec dispositifs de verrouillage par permutation
73/00	<b>Dispositifs de verrouillage pour objets portatifs empêchant un déplacement non autorisé; Dispositifs de verrouillage non prévus dans les autres groupes de la présente sous-classe</b>
73/02	• pour cannes ou parapluies (porte-cannes ou parapluies en général A47G 25/12)

### 75/00 Menottes

**E05C PÊNES OU DISPOSITIFS D'IMMOBILISATION POUR BATTANTS, SPÉCIALEMENT POUR PORTES OU FENÊTRES** (moyens de verrouillage des panneaux latéraux ou des portes arrière de véhicules B62D 33/037; dispositifs d'immobilisation pour éléments de construction ou de mécanique générale E04, F16B; serrures, dispositifs combinés aux serrures en ce qui concerne leur structure ou leur fonctionnement ou coopérant de façon significative avec la serrure E05B; moyens pour manœuvrer ou commander les immobilisateurs de battants combinés avec le mécanisme de déplacement du battant E05F)

#### Note(s)

1. Dans la présente sous-classe, seul est pris en considération le mouvement principal qui bloque le battant, p.ex. un pêne coulissant qui tourne sur son axe pour empêcher le retrait d'un battant est classé comme n'ayant qu'un mouvement coulissant.
2. Il est important de tenir compte des définitions qui suivent le titre de la classe E05.

#### Schéma général

##### DISPOSITIFS D'IMMOBILISATION

caractérisés par la façon dont le pêne se déplace.....	1/00-5/00
spécialement conçus pour maintenir les battants ouverts.....	17/00, 19/00
spécialement conçus pour deux battants.....	7/00
AMÉNAGEMENT DE FIXATION, DE MAINTIEN OU DE FERMETURE.....	9/00, 21/00

#### Pênes, clenches ou dispositifs équivalents d'immobilisation pour battants, caractérisés par le mode particulier de déplacement, p.ex. rectiligne, pivotant ou rotatif

1/00	<b>Dispositifs d'immobilisation avec pênes se déplaçant de façon rectiligne</b> (dispositifs déclenchés automatiquement par tirage ou pression sur le battant E05C 19/02)
1/02	• sans action d'une clenche
1/04	• • avec poignée de manœuvre ou organe équivalent fixé rigidement au pêne
1/06	• • avec poignée de manœuvre ou organe équivalent se déplaçant autrement que rigidement
1/08	• avec action d'une clenche
1/10	• • avec poignée de manœuvre ou organe équivalent fixé rigidement à la clenche

1/12	• • avec poignée de manœuvre ou organe équivalent se déplaçant autrement que rigidement avec la clenche
1/14	• • • dont la poignée ou organe se déplace essentiellement vers le ou à l'encontre du, plan du battant ou du dormant
1/16	• • • dont la poignée ou organe se déplace essentiellement dans un plan sensiblement parallèle au battant
3/00	<b>Dispositifs d'immobilisation avec pênes se déplaçant de façon pivotante ou rotative</b> (dispositifs déclenchés automatiquement par tirage ou pression sur le battant E05C 19/02)
3/02	• sans action d'une clenche
3/04	• • avec poignée de manœuvre ou organe équivalent fixé rigidement au pêne

- 3/06 • • avec poignée de manœuvre ou organe équivalent se déplaçant autrement que rigidement avec le pêne
- 3/08 • • • dont la poignée ou organe se déplace essentiellement vers le ou à l'encontre du, plan du battant ou du dormant
- 3/10 • • • dont la poignée ou organe se déplace essentiellement dans un plan sensiblement parallèle au battant
- 3/12 • avec action d'une clenche (dispositifs dans lesquels la partie qui bloque est constituée par un ressort ou simplement portée par un ressort et se déplace uniquement par distorsion du ressort, p.ex. bouterolles, E05C 19/06)
- 3/14 • • avec poignée de manœuvre ou organe équivalent fixé rigidement à la clenche
- 3/16 • • avec poignée de manœuvre ou organe équivalent se déplaçant autrement que rigidement avec la clenche
- 3/22 • • • le pêne étant commandé par un ressort
- 3/24 • • • • ayant la forme d'un organe bifurqué
- 3/26 • • • • engageant une gâche en forme de goujon
- 3/28 • • • • • avec doubles pênes fonctionnant simultanément
- 3/30 • • • • • ayant la forme d'un crochet
- 3/32 • • • • • engageant une gâche à crochet (E05C 3/34 a priorité)
- 3/34 • • • • • avec doubles pênes fonctionnant simultanément
- 3/36 • • • • • ayant la forme d'un engrenage tournant
- 3/38 • • • • • avec pênes engageant une gâche à crochet (E05C 3/24, E05C 3/30, E05C 3/36 ont priorité)
- 3/40 • • • • • avec pênes engageant une gâche en forme de goujon (E05C 3/24, E05C 3/30, E05C 3/36 ont priorité)

**5/00 Dispositifs de fermeture avec pênes se déplaçant autrement que de façon rectiligne uniquement et de façon pivotante ou rotative uniquement** (dispositifs déclenchés automatiquement par tirage ou pression sur le battant E05C 19/02)

- 5/02 • se déplaçant à la fois selon leur axe et en pivotant autour de leur axe pour bloquer le battant
- 5/04 • • accomplissant les deux mouvements simultanément, p.ex. se vissant dans une gâche

**7/00 Dispositifs d'immobilisation spécialement conçus pour deux battants**

**Note(s)**

Dans le présent groupe, si un dispositif d'immobilisation ne fait que bloquer un battant sur un autre qui est déjà fermé, il n'est pas considéré comme étant spécialement conçu pour deux battants.

- 7/02 • pour battants se tenant l'un derrière l'autre dans la position de fermeture
- 7/04 • pour battants s'aboutant en position de fermeture
- 7/06 • • un dispositif d'immobilisation pour un battant étant actionné ou commandé par la fermeture d'un autre battant

**9/00 Aménagement de pênes à action simultanée ou d'autres dispositifs de blocage en des emplacements bien distincts sur le même battant** (comprenant essentiellement des dispositifs à serrures E05B 63/14; structures similaires pour fermetures mécaniques pour récipients sous pression, en général F16J 13/08)

- 9/02 • avec une barre coulissante immobilisant, lorsqu'elle est déplacée dans un sens, et libérant quand elle est déplacée dans le sens opposé; avec deux barres coulissantes déplacées dans le même sens lors de l'immobilisation ou de la libération [4]
- 9/04 • avec deux barres coulissantes déplacées en directions opposées lors de l'immobilisation ou de la libération
- 9/06 • avec trois ou plusieurs barres coulissantes
- 9/08 • avec une barre rotative pour actionner les moyens d'immobilisation
- 9/10 • Mécanismes actionnant les barres
- 9/12 • • avec engrenages et crémaillères
- 9/14 • • avec broches s'enclenchant dans des entailles
- 9/16 • • avec manivelle sur tourillon et bielles
- 9/18 • Parties constitutives des moyens d'immobilisation de fermeture ou des moyens fixes de retenue pour les extrémités de barres
- 9/20 • Moyens d'accouplement pour barres, tringles ou câbles coulissants [4]
- 9/22 • Moyens de guidage pour barres, tringles ou câbles coulissants (renvois d'angle E05C 9/24) [4]
- 9/24 • Moyens de transmission des mouvements entre des barres, tringles ou câbles coulissant verticalement et horizontalement, p.ex. renvois d'angle (moyens pour la transmission des mouvements entre des barres, tringles ou câbles coulissant verticalement et horizontalement, pour déplacer les battants dans la position ouverte ou fermée E05F 7/08) [4]

**17/00 Dispositifs pour tenir les battants dans une position d'ouverture; Dispositifs pour limiter l'ouverture des battants ou pour tenir les battants dans une position d'ouverture par une pièce mobile disposée entre le battant et le dormant; Dispositifs de freinage, butées ou tampons combinés avec ces dispositifs** (combinés avec des charnières E05D 11/00; combinés avec les appareils de manœuvre des battants E05F; autres dispositifs de freinage, butées ou tampons E05F 5/00) [4]

- 17/02 • par des moyens mécaniques (E05C 17/60 a priorité) [4]
- 17/04 • • par une barre mobile ou une pièce équivalente disposée entre le dormant et le battant
- 17/06 • • • pouvant être libérée pour permettre de poursuivre l'ouverture uniquement lorsque le battant est presque fermé
- 17/08 • • • avec moyens particuliers de libération, p.ex. une libération automatique du fait que l'on continue à ouvrir
- 17/10 • • • incorporant un dispositif particulier bloquant le battant en position de fermeture
- 17/12 • • • consistant en une tringle unique
- 17/14 • • • • Agrafe et œillet ou analogue
- 17/16 • • • • ne pivotant qu'à une extrémité et ayant une entaille allongée
- 17/18 • • • • ne pivotant qu'à une extrémité et ayant une rangée de trous, encoches ou goupilles
- 17/20 • • • • coulissant à travers un guide (E05C 17/18 a priorité)
- 17/22 • • • • • avec des dispositifs de freinage, de serrage ou de blocage dans le guide [4]

17/24	• • • •	pivotant à une extrémité, l'autre extrémité se déplaçant le long d'une pièce de guidage	17/58	•	fonctionnant ou commandés à distance
17/26	• • • • •	avec des dispositifs de freinage, de serrage ou de blocage au pivot de la tringle [4]	17/60	•	Dispositifs pour le maintien des battants coulissants en position d'ouverture [4]
17/28	• • • • •	avec des dispositifs de freinage, de serrage ou de blocage au point de contact de la pièce de guidage [4]	17/62	• •	à entailles [4]
17/30	• • •	de structure extensible, p.ex. télescopique (éléments souples E05C 17/36)	17/64	• •	à friction [4]
17/32	• • •	consistant en deux ou plusieurs tringles pivotantes	<b>19/00</b>		<b>Autres dispositifs spécialement conçus pour le blocage des battants</b> (bourrelets d'étanchéité amovibles utilisés additionnellement pour le verrouillage E06B 7/18) [2]
17/34	• • • •	avec moyens de maintien dans plus d'une position	19/02	•	Loquets automatiques, c. à d. libérés en tirant ou poussant le battant (E05C 19/06 a priorité)
17/36	• • •	comportant un organe souple, p.ex. chaînes	19/04	• •	Loqueteaux à billes ou à roulement
17/38	• •	par un rail courbe solidaire du dormant engageant un dispositif porté par le battant ou vice versa	19/06	•	dans lesquels la partie qui bloque est constituée par un ressort ou portée par un ressort qui se déplace uniquement par distorsion du ressort, p.ex. bouterolles
17/40	• •	Barres ou pièces similaires reliant un battant droit à un battant gauche, lesquels se déplacent en opposition lors de leur fermeture	19/08	•	Moraillons; Fermetures à moraillons; Loquets à ressort à cet effet
17/42	• •	reliant les battants extérieur et intérieur	19/10	•	Immobilisations à crochet; Immobilisations dans lesquelles un maillon enclenche un élément fixe du type crochet
17/44	• •	par un dispositif porté par le battant ayant un contact à friction ou similaire avec une surface plate fixe, p.ex. pied rétractable	19/12	• •	montées sur pivot
17/46	• •	dans lesquels le battant ou une pièce fixée sur lui s'enclenche avec un organe mobile de fermeture dans une position fixe; dans lesquels un organe mobile de fermeture monté sur le battant enclenche une pièce fixe [4]	19/14	• • •	à action articulée
17/48	• • •	comportant un organe de blocage coulissant	19/16	•	Dispositifs maintenant le battant par attraction magnétique ou électro-magnétique
17/50	• • •	comportant un seul organe de blocage pivotant	19/18	•	Dispositifs portatifs spécialement conçus pour la fixation des battants (interdisant la manœuvre des poignées E05B 13/00)
17/52	• • •	comportant une bouterolle, un loquet ou similaire	<b>21/00</b>		<b>Agencements ou combinaisons, non couverts par un seul des groupes principaux E05C 1/00-E05C 19/00, de dispositifs d'immobilisation, de blocage ou de maintien des battants</b>
17/54	• •	Dispositifs portatifs, p.ex. cales ou coins	21/02	•	pour tenir un battant en position fermée uniquement
17/56	•	par attraction magnétique ou électro-magnétique (fonctionnement des serrures ou autres dispositifs d'immobilisation par des moyens électriques ou magnétiques E05B 47/00) [2]			

## E05D CHARNIÈRES, GONDS OU AUTRES DISPOSITIFS DE SUSPENSION POUR PORTES, FENÊTRES OU BATTANTS (liaisons à pivot en général F16C 11/00)

### Schéma général

#### CHARNIÈRES OU GONDS

Structure générale.....1/00, 3/00

Structure particulière.....7/00

Éléments constitutifs; accessoires.....5/00, 9/00, 11/00

AUTRES DISPOSITIONS DE SUSPENSION POUR BATTANTS.....13/00, 15/00

<b>1/00</b>	<b>Charnières ou gonds sans broches; Éléments remplaçant les charnières ou gonds</b>	3/10	• •	à broches non parallèles
1/02	• d'une seule pièce	3/12	• •	à deux broches parallèles et un bras (E05D 3/08 a priorité) [7]
1/04	• avec pièce de guidage ayant la forme d'arcs de cercle	3/14	• •	à quatre broches parallèles et deux bras (E05D 3/08 a priorité) [7]
1/06	• se composant de deux parties facilement séparables	3/16	• •	à sept broches parallèles et quatre bras (E05D 3/08 a priorité) [7]
<b>3/00</b>	<b>Charnières ou gonds à broches</b>	3/18	• •	à broches coulissantes ou à glissières (E05D 3/08 a priorité) [7]
3/02	• à une broche	<b>5/00</b>		<b>Structure des éléments unitaires, p.ex. des pièces de fixation</b>
3/04	• • mettant en prise au moins trois éléments, p.ex. manchons, mobiles l'un par rapport à l'autre reliant plusieurs battants à un autre élément	5/02	•	Pièces de fixation, p.ex. abattants
3/06	• à plusieurs broches (E05D 7/08 a priorité) [2]	5/04	• •	Abattants plats
3/08	• • pour portes va-et-vient, c. à d. ouvrables par poussée d'un côté ou de l'autre			

## E05D

- 5/06 • • Abattants coudés
- 5/08 • • de forme cylindrique
- 5/10 • Broches, douilles ou manchons; Broches amovibles (E05D 15/522 a priorité) [2]
- 5/12 • • Blocages des broches dans les douilles de manière amovible ou non
- 5/14 • • Structure des douilles ou manchons
- 5/16 • • • permettant le blocage sans pièces particulières de fixation sur la douille ou le manchon
  
- 7/00 Charnières, gonds ou pivots de structure particulière** (utilisées dans des dispositifs particuliers de suspension E05D 15/00; afin d'être à fermeture automatique E05F 1/06, E05F 1/12; à dispositifs permettant de lever des battants avant leur rotation E05F 7/02)
- 7/02 • pouvant être utilisées sur le côté droit comme sur le côté gauche; Charnières ou gonds interchangeableables pour côté droit ou gauche
- 7/04 • Charnières ou gonds réglables par rapport au battant ou au dormant
- 7/06 • permettant le basculement des éléments
- 7/08 • utilisées dans les suspensions comportant deux broches placées sur les bords opposés du battant, spécialement en haut et en bas, p.ex. tourillons
- 7/081 • • l'axe de pivotement du battant étant situé près d'un bord du battant (dispositifs de freinage à cet effet E05D 11/08) [2]
- 7/082 • • l'axe de pivotement du battant étant situé à une distance substantielle des bords du battant [2]
- 7/083 • • • avec un axe de pivotement fixe [2]
- 7/084 • • • avec un axe de pivotement mobile [2]
- 7/085 • • • • avec plusieurs axes de pivotement, p.ex. utilisés simultanément [2]
- 7/086 • • • Dispositifs de freinage incorporés à des charnières (dispositifs de freinage pour fenêtres en soi E05F 5/00) [2]
- 7/10 • permettant une séparation facile des éléments à l'axe de la charnière (éléments remplaçant les charnières ou gonds E05D 1/06)
- 7/12 • permettant une séparation facile de la charnière du battant ou du dormant
- 7/14 • Charnières ou gonds pour coffres-forts
  
- 9/00 Abattants ou manchons spécialement conçus pour être faits en un matériau particulier, p.ex. feuillard, tôle métallique, matières plastiques**
  
- 11/00 Caractéristiques ou accessoires complémentaires des charnières ou gonds**
- 11/02 • Dispositifs de graissage
- 11/04 • relatifs à l'utilisation de billes à mouvement indépendant en tant que surfaces de portée (E05D 7/06 a priorité)
- 11/06 • Dispositifs limitant le mouvement d'ouverture de charnières ou de gonds
- 11/08 • Dispositifs de friction entre éléments de charnières ou de gonds relativement mobiles (E05D 7/086 a priorité) [2]
- 11/10 • Dispositifs empêchant le mouvement entre éléments de charnières ou de gonds relativement mobiles
  
- 13/00 Accessoires pour battants coulissants ou relevables, p.ex. poulies, crans de sûreté** (dispositifs d'équilibrage E05F 1/00, E05F 3/00) [4]
  
- 15/00 Suspensions pour battants** (aménagements de battants non caractérisés par la structure des moyens de support E06B 3/32)
- 15/02 • pour battants rotatifs
- 15/04 • avec bras fixés sur le battant pivotant autour d'un axe extérieur au battant
- 15/06 • pour battants coulissant horizontalement sensiblement dans leur propre plan
- 15/08 • • consistant en plusieurs éléments indépendants, se déplaçant chacun dans ses propres guides
- 15/10 • • se déplaçant hors d'un plan dans un second plan parallèle
- 15/12 • • consistant en éléments reliés par leurs bords
- 15/14 • • à bras mobiles placés dans le plan du battant
- 15/16 • pour battants coulissant verticalement sensiblement dans leur propre plan
- 15/18 • • consistant en plusieurs éléments indépendants, se déplaçant chacun dans ses propres guides
- 15/20 • • se déplaçant hors d'un plan dans un second plan parallèle
- 15/22 • • permettant un mouvement complémentaire
- 15/24 • • consistant en éléments reliés par leurs bords
- 15/26 • pour battants repliables
- 15/28 • portés sur des bras mobiles dans un plan horizontal
- 15/30 • • à bras pivotants et guides coulissants
- 15/32 • • à deux paires de bras pivotants
- 15/34 • • • à battants s'ouvrant parallèlement l'un à l'autre
- 15/36 • se déplaçant le long de glissières disposées de manière qu'un élément-guide du battant se déplace dans un sens sensiblement perpendiculaire au mouvement d'un autre élément-guide
- 15/38 • • pour battants à mouvement vers le haut, p.ex. portes relevantes et basculantes
- 15/40 • portés par des bras mobiles dans des plans verticaux
- 15/42 • • à bras pivotants et guides à coulissement horizontal
- 15/44 • • à bras pivotants et guides à coulissement vertical
- 15/46 • • à deux couples de bras pivotants
- 15/48 • permettant des manœuvres alternées (pour battants à coulissement vertical E05D 15/22)
- 15/50 • • pour ouverture à l'un ou l'autre des deux bords opposés
- 15/52 • • pour ouverture autour d'un axe aussi bien vertical qu'horizontal
- 15/522 • • • avec des moyens de désolidarisation pour les éléments de pivotement appropriés [2]
- 15/523 • • • utilisant des tringles mobiles [2]
- 15/524 • • • • Mécanismes de manœuvre [2]
- 15/526 • • • Dispositifs de sécurité [2]
- 15/54 • • pour ouverture aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur
- 15/56 • à mouvements successifs différents
- 15/58 • • à mouvements aussi bien de "va-et-vient" que coulissant



**E05F DISPOSITIFS POUR DÉPLACER LES BATTANTS DE LA POSITION OUVERTE À FERMÉE OU VICE VERSA; RALENTISSEURS DE BATTANTS; APPAREILLAGE POUR BATTANTS NON PRÉVU AILLEURS, CONCERNANT LA MANŒUVRE DU BATTANT**

**Note(s)**

Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:

- "appareils de fermeture ou d'ouverture" comprend les dispositifs facilitant la manœuvre et les dispositifs d'équilibrage de battants.

**Schéma général**

DISPOSITIFS DE FERMETURE, D'OUVERTURE OU DE FREINAGE POUR BATTANTS.....1/00, 3/00, 5/00  
 ACCESSOIRES POUR BATTANTS.....7/00  
 MÉCANISMES DE FONCTIONNEMENT POUR BATTANTS.....9/00-17/00

**1/00 Appareils de fermeture ou d'ouverture pour battants, non prévus ailleurs dans la présente sous-classe**

- 1/02 • actionnés par gravité
- 1/04 • • pour battants se relevant en cours de mouvement
- 1/06 • • • Mécanismes ayant la forme de charnières, gonds ou pivots, manœuvrés par le poids du battant
- 1/08 • actionnés par ressort
- 1/10 • • pour battants pivotants
- 1/12 • • • Mécanismes ayant la forme de charnières, gonds ou pivots, actionnés par ressorts
- 1/14 • • • à ressorts à double action, p.ex. pour fermeture et ouverture, ou ralentissement et fermeture
- 1/16 • • pour battants coulissants [4]

**3/00 Appareils de fermeture ou d'ouverture à dispositif de freinage, p.ex. ralentisseurs; Structure des dispositifs de freinage pneumatique ou à liquide** (structure des dispositifs de freinage non pneumatique ou non liquide E05F 5/00; dispositifs à friction dans les charnières E05D 11/08)

- 3/02 • avec freins à piston pneumatique (type rotatif E05F 3/14)
- 3/04 • avec freins à piston à liquide (type rotatif E05F 3/14)
- 3/06 • • dans lesquels un ressort de torsion fait tourner un organe autour d'un axe perpendiculaire à l'axe du piston
- 3/08 • • dans lesquels un ressort de torsion fait tourner un organe autour d'un axe disposé dans le sens de l'axe du piston
- 3/10 • • avec ressort, autre qu'un ressort de torsion, et un piston, dont les axes sont les mêmes ou sont dans la même direction
- 3/12 • • Dispositifs particuliers commandant la circulation du liquide, p.ex. dispositif à soupapes (soupapes en soi F16K)
- 3/14 • à freins à fluide du type rotatif
- 3/16 • à freins à friction
- 3/18 • à ressorts à action contraire (ressorts à double action E05F 1/14)
- 3/20 • dans les charnières ou gonds
- 3/22 • Dispositions complémentaires pour appareils de fermeture, p.ex. pour maintenir en position ouverte ou autre position le battant

**5/00 Dispositifs de freinage, p.ex. ralentisseurs; Butées; Tampons** (structure des dispositifs de freinage pneumatique ou à liquide E05F 3/00; combinés avec dispositifs pour tenir les battants dans une position d'ouverture E05C 17/00; dispositifs pour limiter l'ouverture des battants, ou pour tenir les battants dans une position d'ouverture par une pièce mobile disposée entre le battant et le dormant E05C 17/04) [4]

- 5/02 • particulièrement pour éviter le claquement des battants
- 5/04 • • à fonctionnement manuel; à fonctionnement par mouvement centrifuge
- 5/06 • Tampons (E05F 5/02 a priorité)
- 5/08 • • à ressorts
- 5/10 • • à freins à piston
- 5/12 • particulièrement pour empêcher la fermeture d'un battant avant qu'un autre battant ne soit fermé

**7/00 Accessoires des battants non prévus dans les autres groupes de la présente sous-classe** (spécialement adaptés pour meubles A47B 95/00; lève-portes B66F, E04F 21/00; boutons ou poignées E05B) [2]

- 7/02 • pour élever les battants avant de les tourner
- 7/04 • Dispositions procurant une protection contre le battement (avec action d'amortissement E05F 5/00)
- 7/06 • Dispositifs pour supporter le poids du battant disposés à distance de l'axe des charnières
- 7/08 • Moyens de transmission des mouvements entre des barres, tringles ou câbles coulissant verticalement et horizontalement (moyens pour la transmission des mouvements entre des barres, tringles ou câbles coulissant verticalement ou horizontalement pour l'immobilisation de battants E05C 9/24)

**Mécanismes de manœuvre des battants [2]**

**9/00 Moyens pour la manœuvre des battants par tringles à commande manuelle non guidées dans ou sur le dormant, y compris ceux qui commandent aussi leur immobilisation** (pênes ou dispositifs d'immobilisation pour battants E05C)

**11/00 Mécanismes actionnés par l'homme pour la manœuvre des battants, y compris ceux qui commandent aussi leur immobilisation** (mécanismes de manœuvre pour plusieurs battants E05F 17/00)

- 11/02 • pour battants en général, p.ex. vasistas (E05F 11/36 a priorité; pour fenêtres s'abaissant verticalement E05F 11/38; pour portes E05F 11/54)
- 11/04 • • à cordes, chaînes ou câbles

## E05F

- 11/06 • • • dans des rainures guidées
- 11/08 • • à barres à déplacement longitudinal guidées par des organes intermédiaires à pivot, dans ou sur le dormant
- 11/10 • • • Mécanismes par lesquels une poignée actionne la barre
- 11/12 • • • Mécanismes par lesquels la barre déplace le battant
- 11/14 • • • • directement sans intermédiaire, p.ex. par crémaillère et engrenage ou broche et encoche
- 11/16 • • • • déplaçant le battant par l'intermédiaire d'organes à accouplement par pivot, qui se déplacent dans un plan perpendiculaire à l'axe du pivot du battant
- 11/18 • • • • • consistant en un levier uniquement, p.ex. un levier à angle
- 11/20 • • • • • consistant en un levier, p.ex. un levier à angle, et un seul organe intermédiaire supplémentaire
- 11/22 • • • • • consistant en un levier, p.ex. un levier à angle, et plusieurs organes intermédiaires supplémentaires en série
- 11/24 • • • • • déplaçant le battant par l'intermédiaire d'organes à accouplement par pivot qui se déplacent dans un plan parallèle à l'axe du pivot du battant
- 11/26 • • • • • consistant en un levier uniquement, p.ex. un levier à angle
- 11/28 • • • • • consistant en un levier, p.ex. un levier d'angle, et un ou plusieurs organes intermédiaires supplémentaires
- 11/30 • • • • • consistant en organes intermédiaires en forme de losange
- 11/32 • • à barres rotatives guidées dans le dormant (E05F 11/34 a priorité)
- 11/34 • • à mécanismes à vis
- 11/36 • spécialement conçus pour traverser un mur
- 11/38 • pour fenêtres coulissantes, pouvant être ouvertes ou fermées par déplacement vertical, p.ex. fenêtres de véhicules
- 11/40 • • manœuvrées par un mécanisme à vis
- 11/42 • • manœuvrées par barres à crémaillère et roues dentées
- 11/44 • • manœuvrées par un ou plusieurs bras de levage
- 11/46 • • manœuvrées par mécanisme à pantographe
- 11/48 • • manœuvrées par des cordes ou des chaînes
- 11/50 • • Dispositifs d'embrayage ou freins de retenue, pour la manœuvre des mécanismes de fenêtres
- 11/52 • • combinés avec des moyens pour la production d'un mouvement additionnel, p.ex. un mouvement horizontal ou rotatif
- 11/53 • pour fenêtres coulissantes, pouvant être ouvertes ou fermées par déplacement horizontal, p.ex. fenêtres de véhicules [2]
- 11/54 • pour portes
- 13/00 Mécanismes de manœuvre des battants, actionnés par le déplacement ou le poids d'une personne ou d'un véhicule** (par des mécanismes mus par une force motrice E05F 15/00)
- 13/02 • par dispositifs, p.ex. bras de levier, soumis aux mouvements de l'utilisateur
- 13/04 • par plates-formes s'abaissant sous le poids de l'utilisateur
- 15/00 Mécanismes pour battants mus par une force motrice**
- 15/02 • fonctionnant par pression
- 15/04 • • pour battants pivotants
- 15/06 • • pour battants à coulissement horizontal
- 15/08 • • pour battants à coulissement vertical
- 15/10 • fonctionnant par électro-moteurs rotatifs
- 15/12 • • pour battants pivotants
- 15/14 • • pour battants à coulissement horizontal
- 15/16 • • pour battants à coulissement vertical
- 15/18 • fonctionnant par d'autres moyens électriques, p.ex. des solénoïdes
- 15/20 • commandés par des moyens d'action automatique, p.ex. par des cellules photo-électriques, par des ondes électriques, par des thermostats, par la pluie, par le feu
- 17/00 Dispositifs particuliers pour déplacer plusieurs battants manœuvrés simultanément** (pour déplacer simultanément une série de lamelles de ventilation reliées entre elles E06B 7/086) [2]

## E05G COFFRES-FORTS OU CHAMBRES FORTES POUR OBJETS DE VALEUR; DISPOSITIFS DE PROTECTION POUR BANQUES; CLOISONS DE SÉCURITÉ POUR TRANSACTIONS (systèmes d'alarme en soi G08B) [2]

### Note(s)

Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:

- "banque" est un bâtiment ou une partie de bâtiment destiné à garder en sûreté ou à échanger des objets de valeur entre "la banque" et ses clients;
- "dispositif de protection pour banque" est un dispositif dans, ou équipant une banque pour protéger les objets de valeur ou pour repousser les tentatives de vol ou de cambriolage.

- 1/00 Coffres-forts ou chambres fortes pour objets de valeur** (tirelires A45C 1/12; coffres-forts pouvant flotter B63C 7/30; réceptacles pour l'emménagement sans dispositifs anticambriolage ou antifeu B65D; bâtiments bancaires en général, p.ex. constructions modulaires, disposition générale, E04H 1/06; bâtiments résistant aux tremblements de terre ou aux faits de guerre E04H 9/00)
- 1/02 • Détails (charnières pour coffres-forts E05D 7/14)
- 1/024 • • Constitution des murs ou panneaux [2]
- 1/026 • • Fermetures (portes, fenêtres ou fermetures analogues, de protection contre les raids aériens ou autres actes de guerre E06B 5/10; volets, grillages amovibles, autres dispositifs de fermeture de sécurité E06B 9/02) [2]
- 1/04 • • Attaches pour fermetures (serrures E05B)
- 1/06 • pouvant être divisés en compartiments multiples [2]
- 1/08 • • fixés individuellement [2]

- 1/10 • avec dispositif d'alarme, de signalisation ou d'indication (alarmes en soi contre cambrioleurs, voleurs ou intrus G08B 13/00; alarmes en soi contre l'incendie ou réagissant à une explosion G08B 17/00) [2]
- 1/12 • avec dispositif libérant, produisant ou distribuant un fluide, p.ex. repoussant ou éteignant le feu (E05G 1/14 a priorité; identification, effraiment ou mise hors d'état de nuire de cambrioleurs, voleurs ou intrus à l'aide de fumées, gaz, poudres ou liquides G08B 15/02) [2, 6]
- 1/14 • avec des moyens pour marquer ou détruire les objets de valeur, p.ex. en cas de vol [6]
- 5/00 **Dispositifs de protection pour banque** (E05G 1/12, E05G 7/00 ont priorité; systèmes de télévision à circuit fermé H04N 7/18) [2]
- 5/02 • Dispositifs de piégeage ou d'emprisonnement (dispositifs en général de mise hors d'état de nuire de voleurs ou cambrioleurs G08B 15/00) [2]
- 7/00 **Cloisons de sécurité pour transactions, p.ex. plaques tournantes pour guichets** (guichets non équipés de dispositifs de sécurité, p.ex. pour supermarchés, A47F 9/02) [2]